

POL-7013
ÉVALUATION DES POLITIQUES
Mardi 12h30-15h20

Professeur : Steve Jacob
Bureau : DKN 4443
Téléphone : 656-2131 poste 12330
Steve.Jacob@pol.ulaval.ca

Disponibilité pour les étudiant(e)s : sur rendez-vous (par courriel uniquement)

I. Objectifs du cours

L'évaluation est un outil fondamental de compréhension des politiques publiques nationales et internationales. De nombreuses institutions s'appuient sur les résultats d'évaluations pour orienter leurs décisions (ex. la Banque mondiale, la Commission européenne, le Conseil du Trésor, etc.). C'est pour cette raison que l'évaluation est traditionnellement présentée comme un **instrument de pilotage de l'action publique** qui concourt à une meilleure gouvernance. Ce cours présente les différentes approches théoriques et méthodologiques en la matière. Il permet également aux étudiant(e)s de se familiariser, à l'aide d'exemples concrets, à la réalisation d'une évaluation. Une grande partie des applications illustrera l'évaluation des **politiques et programmes de coopération au développement**.

Les objectifs spécifiques de ce cours visent l'acquisition des notions de base permettant aux étudiant(e)s de maîtriser les ambitions et potentialités de l'évaluation ainsi que de distinguer l'évaluation d'autres pratiques de gestion publique. Pour cela, les exposés magistraux mettront l'accent sur les éléments qui leur permettront de **préparer une évaluation** (par exemple : élaboration du calendrier, conception d'un cahier des charges, etc.), de définir et de sélectionner les méthodes adéquates, de gérer le déroulement d'une évaluation et de veiller à l'utilisation et à la valorisation des résultats produits.

À travers leurs lectures et la réalisation de travaux collectifs, les étudiant(e)s se familiariseront avec la pratique évaluative contemporaine et seront capables d'en dégager les principales forces et faiblesses.

II. Plan du cours

10 janvier	<p>Introduction et présentation du cours</p> <p>- Jill Anne Chouinard & Peter Milley (2015), "From New Public Management to New Political Governance: Implications for Evaluation", <i>Canadian Journal of Program Evaluation</i>, vol. 30, n° 1, pp. 1-22.</p> <p>- Assia Saou Musoko et Laure Albert Konlambigue, <i>Évaluation du programme de soutien à la mobilisation des acteurs associatifs de Lutte contre le Sida / 2005 - 2010 (AIDES)</i>, 2010, 67 p.</p>
17 janvier	<p>Rappel autour de la notion de politique publique</p> <p>Patrick Hassenteufel (2011), « Les acteurs politiques », dans <i>Sociologie politique : l'action publique</i>, Paris, Armand Colin, pp. 157-186.</p>
24 janvier	<p>Définition des concepts (les pratiques, les acteurs, les types d'évaluation)</p> <p>Carl-Ardy Dubois, François Champagne & Henriette Bilodeau (2011), « Historique de l'évaluation », dans Astrid Brousselle, François Champagne, André-Pierre Contandriopoulos & Zulmira Hartz (dir.), <i>L'évaluation : concepts et méthodes</i>, Montréal, PUM, pp. 27-48.</p>
31 janvier	<p>Les étapes du processus évaluatif (étude de faisabilité, mandat, réalisation, suivi)</p> <p>Jody Fitzpatrick (2012), « L'évaluation de programme. Quelques considérations de premier plan », dans Marthe Hurteau, Sylvain Houle & François Guillemette, <i>L'évaluation de programme axée sur le jugement crédible</i>, Québec, PUQ, pp. 15-38.</p>
7 février	<p>Les méthodes expérimentales</p> <p>Donald T. Campbell (1991), "Methodologist of the experimenting society", dans W. R. Jr., Shadish, T. D. Cook & L. C. Leviton, <i>Foundations of Program Evaluation: Theories of Practice</i>, Newbury Park, CA: Sage, pp. 119-150.</p>
14 février	<p>Les méthodes mixtes</p> <p>Pierre Pluye (2012), « Les méthodes mixtes », dans Valéry Ridde & Christian Dagenais (dir.), <i>Approches et pratiques en évaluation de programmes</i>, Montréal, PUM, pp. 125-143.</p>
21 février	<p>La méta-évaluation et les standards de qualité</p> <p>- Michael Schleifer & Marthe Hurteau (2012), « Le jugement crédible. Le fondement de toute démarche évaluative », dans Marthe Hurteau, Sylvain Houle & François Guillemette, <i>L'évaluation de programme axée sur le jugement crédible</i>, Québec, PUQ, pp. 39-55.</p> <p>- Stewart I. Donaldson (2001), "Overcoming our Negative Reputation: Evaluation Becomes Known as a Helping Profession", <i>American Journal of Evaluation</i>, vol. 22, n° 3, pp. 355-361.</p>
28 février	*** Examen maison ***
7 mars	Semaine de lecture
14 mars	<p>Les enjeux éthiques de l'évaluation</p> <p>Colleen Duggan & Kenneth Bush (2014), "The Ethical Tipping Points of Evaluators in Conflict Zones", <i>American Journal of Evaluation</i>, vol. 35, n° 4, pp. 485-506.</p>
21 mars	<p>L'évaluation au concret (partie 1)</p> <p>Ricardo Polastro (2014), "Evaluating Humanitarian Action in Real Time: Recent Practices, Challenges, and Innovations", <i>Canadian Journal of Program Evaluation</i>, vol. 29, n° 1, pp. 118-134.</p>
28 mars	L'évaluation au concret (partie 2)
4 avril	L'évaluation au concret (partie 3)
11 avril	*** Présentation des travaux de groupe ***
18 avril	*** Examen final ***

III. Méthode pédagogique

Les présentations des exposés magistraux seront disponibles sur le portail des cours quelques jours après la séance. Des documents complémentaires sont disponibles sur la page web du laboratoire de recherche sur la performance et l'évaluation (<http://www.perfeval.net>). Les étudiant(e)s sont invité(e)s à enrichir ce site en transmettant d'autres documents pertinents au professeur.

La validation de cet enseignement se fera en cinq temps qui viseront à mesurer

- 1) la maîtrise de la matière ;
- 2) les facultés de recherche ;
- 3) les capacités analytiques et rédactionnelles.

Activité	Date clé	Pondération
Participation aux séminaires	en continu	10 %
Exercices d'évaluation	en continu	20 %
Examen maison	28 février 2017	20 %
Evaluation au concret et travaux de groupe	11 avril 2017	25 %
Examen final	18 avril 2017	25 %

1. Participation au séminaire (10 %)

Les étudiant(e)s seront appelé(e)s à discuter l'ensemble des lectures obligatoires. Les critères d'évaluation seront : le niveau de préparation de l'étudiant(e), la pertinence des interventions et le degré de participation active aux débats. La présence en classe est donc une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité.

La veille du cours (lundi à 16h00 maximum), les étudiant(e) déposeront sur le forum du cours une question qui servira à alimenter la discussion sur la lecture obligatoire de la séance du lendemain.

Les textes des lectures obligatoires, associés à chaque module, seront disponibles sur le portail des cours lorsqu'ils sont disponibles en format PDF ou à la Réserve de Droit et de Science politique située au deuxième étage du Pavillon Jean-Charles-Bonenfant lorsqu'il s'agit d'extraits d'ouvrages.

2. Exercices d'évaluation (20 %)

Les étudiant(e)s devront lire le rapport d'évaluation suivant : Assia Saou Musoko et Laure Albert Konlambigue, *Évaluation du programme de soutien à la mobilisation des acteurs associatifs de Lutte contre le Sida / 2005 - 2010 (AIDES)*, 2010, 67 p.

Les étudiant(e) réaliseront, en classe ou à la maison, des exercices individuels ou collectifs afin d'appliquer les concepts présentés dans le cours. Les exercices devront être remis à la fin du cours pour les exercices réalisés en classe ou au début de la séance suivante pour les exercices réalisés à la maison.

3. Examen maison (20 %)

Cet examen aura lieu le **28 février 2017** et se fera à livres ouverts. Il portera sur l'ensemble des lectures obligatoires et de la matière présentée en classe. La semaine qui précède l'examen, les étudiants recevront deux articles inédits sur lesquels seront posées des questions à développement en vue de tester les capacités de raisonnement analytique en évaluation. Le questionnaire d'examen sera accessible sur le portail des cours à 12h30. Les étudiant(e)s devront répondre aux questions sur le portail des cours avant 16h00.

4. Évaluation au concret et travaux de groupe (25 %)

En vue de se familiariser avec les enjeux théoriques et les aspects pratiques de l'évaluation, les étudiant(e)s contribueront à l'évaluation d'un programme et présenteront un exposé sur la démarche et les résultats. Pour ce travail, les étudiants(e)s collaboreront avec la Division de l'évaluation du développement (PCE) du ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (Affaires mondiales Canada).

Ce travail se fera en groupe de 4-5 étudiant(e)s. Chaque groupe devra préparer une communication orale de 15 minutes maximum qui sera présentée le **11 avril 2017**. Chaque groupe utilisera un powerpoint et remettra une synthèse de son travail (15 pages maximum – Times New Roman 12, interligne 1,5) au moment de la présentation.

5. Examen final (25 %)

Il aura lieu le **18 avril 2017** et portera sur l'ensemble de la matière présentée en classe et des lectures obligatoires de chaque séance. Il comprendra des questions ouvertes et des questions à choix multiples.

IV. Informations additionnelles

1) L'évaluation de tous les documents remis tiendra compte de la forme (structure, orthographe, etc.). Les étudiant(e)s devront veiller à la qualité du français dans leurs travaux. Une pénalité de 10% sera appliquée lorsqu'une copie présentera un nombre anormal de fautes.

2) Pour le dépôt des travaux, chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5%.

3) Plagiat.

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

4) Règles disciplinaires.

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire.

5) Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le secteur ACSESH au 418-656-2880, le plus tôt possible.

V. Échelle numérique d'équivalence pour les cours de deuxième et troisième cycles

A+	90 - 100
A	85 - 89
A-	80 - 84
B+	76 - 79
B	73 - 75
B-	70 - 72
C+	65 - 69
C	60 - 64
E	59 et moins